

Ref : AT/DO23/SDT/DRA/RU/320/2023

Annaba le 22/08/2023



A

Monsieur : SEBTI ZINEDDINE  
LOCAL N° 01 BOUTELDJA CENTRE – EL TAREF

Objet : Mise en demeure N°01

Projet : Travaux Canalisation 206 LOG SIDI SALEM,

Bon de commande N° : 230629 du 16/07/2023, ODS N° : 187/2023 du 17/07/2023.

Monsieur,

Nous tenons à vous informer que les voix de communications entre les services d'Algérie Telecom et votre entreprise qui sont déclarés dans le contrat d'adhésion connaissent des difficultés (non réponse aux appels téléphoniques et mails), comme ce fut le cas en date du 20/08/2023 lors de l'ouverture du chantier de Canalisation 206 LOG SIDI SALEM dont vous étiez informés par mail,

A cet effet, je vous mets en demeure, en vue de lancer le chantier dans un délai de 48 heures à compter de la réception de la présente lettre, à défaut, Algérie Telecom DOT ANNABA se réserve le droit d'appliquer des mesures administratives à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.

2023 اوت 22



Directeur Opérationnel Annaba  
Par Interim

Signé : H. ZEGHIB